

2020-2021

Aide aux pratiques ÉQUESTRES dans le cadre de l'AS

Service Régional UNSS
Académie Normandie
Site de Caen
Rectorat | BP 46184
14061 CAEN CEDEX
Tél. : 02 50 10 14 92
sr-unss@ac-caen.fr | www.unss.org

Internet : <https://unss.ac-caen.fr/unss/>
Facebook : UNSSAcademieCAEN
Twitter : @UNSS_CAEN

UNSS
Union Nationale
du Sport Scolaire


RÉGION
NORMANDIE

Aide aux pratiques équestres des lycéens dans le cadre de l'AS et de l'UNSS

OBJECTIF DE L'INTERVENTION

En lien avec ses priorités, la Région souhaite encourager la pratique des activités équestres des lycéens en particulier sur le temps périscolaire dans le cadre de l'UNSS. Il s'agit également de soutenir indirectement l'activité des centres équestres sur le territoire.

Dans cette optique, la Région peut prendre en charge une partie des coûts inhérents à cette activité. L'aide ne pourra être attribuée que pour un cycle régulier qui aboutit à une participation aux compétitions UNSS. Les séances de découvertes ne sont plus prises en charge par ce dispositif.

Les aides sont calculées sur la base d'un forfait établi en concertation avec la fédération sportive concernée et le service régional de l'UNSS. Le dispositif doit permettre de conforter les AS des lycées dans la construction de leur projet. Ainsi les projets devront être élaborés en partenariat avec un ou plusieurs centres équestres et devront permettre la découverte de la compétition et/ou d'un grand évènement équestre.

BENEFICIAIRES

Les associations sportives des lycées affiliées à l'UNSS et qui dépendent du service régional de l'Académie de Caen et du service régional de l'Académie de Rouen.

CONDITIONS

Les projets éligibles devront comporter la formalisation d'un projet pédagogique intégrant un cycle de pratique équestre aboutissant obligatoirement à une compétition.

Les cycles de pratiques équestres devront comporter 10 séances maximum comprenant la participation à une compétition organisée dans le cadre de l'UNSS.

Les séances devront se dérouler dans un centre équestre affilié à la Fédération Française d'Equitation. Vous trouverez sur le site du Comité Régional d'Equitation de Normandie (COREN) une liste et une cartographie des Centres Equestres de Normandie: www.chevalnormandie.com/fr/annuaire-entreprise/

Si vous souhaitez des conseils pour identifier un centre équestre à proximité de votre établissement, vous pouvez contacter directement le Comité Régional d'Equitation de Normandie au 02 31 84 61 87.

MODALITES D'ATTRIBUTION

Un formulaire type de demande est disponible auprès de votre service régional UNSS.

Les Associations Sportives transmettent ce formulaire au service régional de l'UNSS qui donne un avis sur l'ensemble des demandes.

PROCEDURE D'INSTRUCTION

Les demandes se font en deux temps à partir du même formulaire :

- Une déclaration d'intention en envoyant le formulaire, rempli de façon prévisionnelle, au service régional de l'UNSS avant le **18 décembre 2020**. Ce dossier doit comporter :
 - Le projet et le budget de l'Association Sportive pour l'année scolaire 2020-2021
 - Le devis correspondant au projet
 - Photocopie du récépissé de déclaration en préfecture (première demande)
 - Les statuts de l'association (première demande)
- La constitution du dossier de remboursement à envoyer au service régional de l'UNSS au plus tard le **30 juin 2021**. Ce dossier doit comporter :
 - Le formulaire définitif de réalisation.
 - Les factures acquittées correspondant au projet réellement mené
 - Relevé d'Identité bancaire
 - Le numéro de SIRET de l'association
 - Le justificatif de participation à une compétition UNSS (dep ; acad ; national)

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Service régional UNSS :

Arnaud BIDEL – Mail : arnaud.bidel@unss.org

DEMANDE D'AIDE A LA REGION POUR:

1 cycle d'entraînement de 9 séances maximum aboutissant à une compétition UNSS
L'ASSOCIATION SPORTIVE

Nom de l'AS :
 Etablissement scolaire :
 Ville :
 Président de l'AS :
 N° SIRET de l'AS:
 Professeur référent :
 Téléphone : Adresse électronique :

LA STRUCTURE D'ACCUEIL (1 FICHE PAR STRUCTURE)

Nom :
 Adresse complète :
 Responsable :
 Téléphone : Adresse électronique :
 Fédération(s) Sportive(s) d'affiliation :
 Activité encadrée par :
 Qualification / diplôme :

PRESENTATION DU CYCLE, DU PROFIL DES JEUNES ET DES OBJECTIFS RECHERCHES

LE PROJET DE CYCLE

Nombre de jeunes par reprise	
Nombre de reprises	
Nombre de compétitions	
Coût réel de la prestation (devis puis facture acquittée)	
Aide sollicitée auprès de la Région (voir grille forfaitaire)	
Solde à la charge de l'AS	

PROJET DE PARTICIPATION AUX COMPETITIONS

	Championnat UNSS Académique	Championnat de France UNSS
Nombre de jeunes		

PIECES A JOINDRE

- Le projet et le budget de l'Association Sportive
- Le devis puis la facture acquittée par la structure d'accueil
- Le Relevé d'Identité Bancaire / Le numéro de SIRET de l'association

S'il s'agit d'une première demande, joindre également les photocopies :

- du récépissé de déclaration en préfecture / Les statuts de l'association

GRILLE INDICATIVE DES PLAFONDS ET MONTANTS FORFAITAIRES DANS LA LIMITE DES CREDITS DISPONIBLES*

*Ces montants sont fournis à titre indicatif.
Ils pourront être réajustés en fonction de l'évolution des demandes**

Discipline	Equitation
Montant forfaitaire par élève et par séance	8 €/élève/reprise*
Cycle d'entraînement avec compétitions	9 séances maximum + 1 compétition

Le responsable de la structure équestre	Le Proviseur
Date et signature	Date et signature

***dans la limite d'une enveloppe globale de 20000€ maximum pour l'ensemble du dispositif APNE (nautique et équestre)**